

Cette année, prenez quelques résolutions écologiques !



En 2021, pourquoi ne pas prendre une résolution afin de réduire son empreinte écologique ? Allez-y progressivement ! Pour ce faire, voici quelques actions et gestes que vous pourriez intégrer dans votre quotidien.

- **Acheter des vêtements usagés** : Il est inévitable de se procurer des vêtements, mais lorsque vous le faites, pensez-vous visiter les friperies ? On y retrouve même des vêtements jamais portés et à une fraction du prix.
- **Dire non aux sacs en plastique** : Comme plusieurs commerces l'interdisent maintenant, il est presque chose courante de trimballer nos sacs réutilisables. Cette année, tentez d'éliminer complètement les sacs en plastique.
- **Fabriquer nos produits ménagers et nos petits pots** : Osez-vous fabriquer des produits d'entretien ou des produits de beauté vous-même ? En plus d'utiliser des ingrédients plus sains et naturels, vous réduirez l'utilisation de contenants. Pour des trucs sur le sujet, nous vous suggérons une visite du site <https://lestrappeus.es/>.
- **Se munir d'une tasse réutilisable** : Voilà une autre action que plusieurs personnes ont déjà intégrée. Si ce n'est pas déjà fait pour vous, peut-être serait-ce le moment de vous en procurer une ?

Parmi ces actions, lesquelles pensez-vous intégrer progressivement dans vos habitudes ?

Source : Véro



Cet hiver, diminuez la température de seulement un degré Celsius et vous pourriez réduire de 5 à 7 % vos coûts de chauffage!

Ne chauffez pas inutilement les pièces inoccupées. Diminuez la température de consigne des pièces inoccupées et prenez soin de fermer les portes.

D'autres conseils pratiques disponibles au <https://www.hydroquebec.com/>

Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre

☎ 819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Écrivez-nous à bottinvert@mrcao.qc.ca